

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT - ETAPE 7 – PJ N°11 – CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

ANTROPE

Projet Plateforme Eco Site

Francières (60)

Référence Affaire : 2312-01

Date : 02-04-2024

Version : Version 1

Document établi par : Sylvain LECIGNE
sylvain.lecigne@aurea-bet.fr
06.30.10.08.48



5, rue Neuve 80 860 NOUVION

Document validé par : Séverine Bergé – Eiffage Route Nord Est –
Responsable Foncier Environnement

TABLE DES MATIERES

1.1	Le Groupe Eiffage Route Nord Est.....	3
1.1.1	Historique et données chiffrées	3
1.1.2	La politique environnementale du groupe Eiffage Route Nord Est.....	4
1.1.3	La politique sante prévention du groupe Eiffage Route Nord Est.....	5
1.2	Antrope.....	5
1.2.1	Historique	5
1.2.2	Capacités Techniques	5
1.2.3	Matériels de la société ANTROPE	6
1.2.4	Organigramme de la S.A.S. ANTROPE.....	7
1.2.5	Capacités financières	8
1.3	Conclusion	8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Evolution du CA et du résultat de la société ANTROPE au cours des 3 dernières années	8
-------------------	--	---

1.1 Le Groupe Eiffage Route Nord Est

1.1.1 Historique et données chiffrées

En 1992, le groupe EIFFAGE est issu du rapprochement de FOUGEROLLE, entreprise de construction fondée en 1844, et SAE (Société Auxiliaire d'Entreprise Electrique et de Travaux Publics) fondée en 1924.

En 1999, la société BEUGNET, la Société Chimique de la Route et GERLAND ROUTES s'unissent pour former APPIA, spécialisée dans la construction routière au sein du groupe EIFFAGE.

En janvier 2006, APPIA et EIFFAGE TP (spécialisée dans le génie civil) forment EIFFAGE ROUTE NORD EST qui devient la branche routière et travaux publics d'EIFFAGE.

Le groupe EIFFAGE s'appuie sur 78 200 collaborateurs et exerce ses activités à travers les métiers suivants :

- Concessions : Eiffage Concessions et Concessions autoroutières en France
- Constructions : construction, immobilier, aménagement
- Infrastructures : Route, Génie Civil, Rail, Métal
- Energie Systèmes : génie électrique, génie climatique, automatisation de process
- Métal : construction métallique et façade, génie mécanique, chaudronnerie, maintenance industrielle

Parmi les projets et les réalisations les plus récentes, la société EIFFAGE a été chargée par la société Réseau Ferré de France pour la conception et la maintenance de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire, qui est réalisée dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) d'une durée de 25 ans, entre RFF et Eiffage Rail Express (ERE), filiale créée pour ce projet.

La société EIFFAGE a également été choisie pour la construction, l'entretien, la maintenance et les grosses réparations du Grand Stade de Lille Métropole à VILLENEUVE D'ASQ par sa filiale ELISA (EIFFAGE STADIUM LILLE ARENA) dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) jusqu'en 2043. D'une capacité d'accueil de 50 000 places, le stade a été mis en service en août 2012.

La branche TRAVAUX PUBLICS représente la part la plus importante du chiffre d'affaire du groupe, avec 36% du chiffre d'affaires soit 7.3 milliards d'euros en 2022, devant les énergies (26% du CA) et la construction (20% du CA).

Le Groupe EIFFAGE produit :

- près de 18 millions de tonnes de granulats par an dans plus de 100 carrières exploitées en propre ou en participation en France, en Espagne et au Portugal ;
- 11 millions de tonnes d'enrobés par an dans 166 postes d'enrobage fixes ou mobiles, en propre ou en participation ;
- des liants hydrocarbonés : EIFFAGE ROUTE NORD EST dispose d'un réseau d'usines de liants en France et en Espagne et d'une expérience de plus de 80 ans dans la fabrication des liants hydrocarbonés ;
- des matériaux recyclés sur ses plates-formes et installations de recyclage. Le recyclage concerne des produits de démolition de voirie (dont des enrobés recyclés dans des postes d'enrobage), de bâtiments (essentiellement des bétons), mais aussi des laitiers sidérurgiques, des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères, des sables de fonderie...

Cette production est assurée par des sites de fabrication ("postes d'enrobage", "centrales à béton", "carrières"...) régis par la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui fait de ces sites des unités industrielles à part entière.

Eiffage Route Nord Est représente 20 000 collaborateurs. Elle réalise tout type de métiers de terrassement, de la route et du génie civil, de la construction du neuf et de l'entretien et de la fabrication de matériaux routiers. La société comprend 7 divisions régionales en France, la société ANTROPE appartenant à la division NORD.

1.1.2 La politique environnementale du groupe Eiffage Route Nord Est

La politique environnementale du Groupe est organisée selon plusieurs axes :

Le pilotage et la mesure

- Maîtrise de la gestion de l'environnement : déploiement de systèmes de management environnementaux, partage des bonnes pratiques.
- Mise à disposition de l'outil de gestion opérationnelle de l'environnement GEODE, co-développé par Eiffage et Red-On-Line, permettant aux entités du Groupe de maîtriser leur problématique environnementale, depuis la conformité réglementaire et l'analyse environnementale des sites, jusqu'à la gestion des situations d'urgence ou des déchets.
- Maîtrise de l'énergie et réduction des émissions de gaz à effets de serre : analyse et réduction des consommations de ressources, recours accru aux énergies renouvelables, éco-comparateurs spécifiques aux métiers permettent l'arbitrage entre les solutions techniques.

La prévention et la maîtrise des risques et des impacts liés aux activités

- Analyse environnementale systématique des sites permanents et analyse environnementale des chantiers via l'outil GEODE.
- Veille juridique environnement dédiée, organisée depuis plus de 7 ans avec l'aide d'un prestataire spécialisé.
- Formation systématique des responsables environnement des entreprises, sensibilisation régulière des collaborateurs à l'environnement (notamment lors des accueils sur les chantiers).
- Politique particulièrement active de protection de la biodiversité : formation continue de haut niveau (Bac + 5) avec l'Université de Paris I, retours d'expérience sur les meilleures pratiques, outil de prévention des risques biodiversité (« pack biodiversité »), mutualisation des connaissances du Groupe au travers du « Fonds documentaire biodiversité » regroupant les études d'espèces et de milieux déjà réalisées...

L'intégration de l'environnement dans l'offre commerciale

- Les offres faites aux clients se doivent d'intégrer les meilleurs standards et chercher systématiquement à tendre vers l'innovation en matière environnementale.
- La gestion du cycle des matériaux et des déchets via des outils Eiffage - tels les éco-comparateurs intégrés à l'offre commerciale - qui ouvrent la possibilité d'accroître les performances environnementales des projets, allant au-delà des cahiers des charges,
 - une présentation de l'offre en coût global prenant en compte les coûts de fonctionnement et de maintenance,
 - une gestion optimisée des déchets de chantiers, la réduction des déchets à la source ...
- Le développement de la R&D au profit de pratiques et de procédés toujours plus respectueux de l'environnement et le déploiement de solutions durables qui allient performances, maîtrise des coûts et réduction de l'impact environnemental (EBT®, EFEME®, HRR®, Luciole®...).

- L'anticipation des conséquences du changement climatique pour les métiers du Groupe (laboratoire de prospective Phosphore) qui vise la rupture entre les procédés actuels et les approches et solutions adaptées à la ville post-carbone : analyse globale et systémique des besoins de la ville durable, recherche de méthodes et de solutions décloisonnant les thématiques urbaines (mobilités, énergie, neuf et rénovation, services écosystémiques en ville...).

1.1.3 La politique sante prévention du groupe Eiffage Route Nord Est

La prévention des accidents du travail est une constante de la politique de gestion du personnel de l'ensemble des branches d'Eiffage. Elle s'exprime par l'engagement de la direction générale du groupe. La charte des valeurs et finalités d'Eiffage indique que « le respect des règles d'hygiène et de sécurité constitue le socle d'une politique de prévention des accidents du travail. L'objectif est le zéro accident. Les accords-cadres signés avec les entreprises de travail temporaire contiennent des clauses spécifiques concernant la sécurité des intérimaires sur les chantiers d'Eiffage.

La prévention des accidents du travail s'exprime sous des formes adaptées à l'organisation et aux spécificités de chaque branche d'Eiffage :

- Organisation de quarts d'heure sécurité.
- Partage de bonnes pratiques entre chefs de chantier.
- Réunions de tous les collaborateurs d'une entité pour traiter de l'ensemble des questions de sécurité et de santé au travail.
- Mise au point de nouvelles méthodes de travail.
- Amélioration du matériel utilisé pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.
- Aménagements de poste.
- Mise au point de modules préfabriqués pour améliorer les conditions de travail.

1.2 Antrope

1.2.1 Historique

La société ANTROPE est une société à l'origine familiale créée par Jacques ANTROPE en 1947 Elle est rachetée en 1982 par la société S.C.R (Société Chimique de la Route) appartenant elle-même au groupe FOUGEROLLES devenu EIFFAGE après diverses absorptions de sociétés.

ANTROPE est filiale à 100% du pôle routier d'EIFFAGE INFRASTRUCTURES dénommé EIFFAGE ROUTE.

1.2.2 Capacités Techniques

La société SAS ANTROPE exploite trois carrières sur le territoire du département de l'Oise, pour une production annuelle totale de 225 kt de granulats et 230 kt de valorisation de terres inertes. Deux carrières exploitent des roches massives, la carrière de SAINT LEU D'ESSERENT au sud du Département et la Carrière de CHEVINCOURT au nord-est du Département. La société exploite également une carrière alluvionnaire sur les communes de BITRY/ATTICHY, à la frontière entre l'Oise et de l'Aisne.

La société dispose d'une rigueur et d'un savoir-faire acquis depuis plusieurs décennies d'exploitation de carrières.

Le site de CHEVINCOURT exerce également les activités de production de graves traités ou non traités, de béton et d'accueil de matériaux inertes extérieurs dans le cadre de la remise en état de son site. Les sites de CHEVINCOURT et de SAINT LEU D'ESSERENT exploitent également une plateforme de recyclage de matériaux inertes du BTP. La multiplicité de ces activités assure à la société ANTROPE une complémentarité dans l'offre de ses produits.

La SAS ANTROPE est exploitant d'une plateforme de recyclage de déchets inertes du BTP via la société YAM (YPREMA ANTROPE MATERIAUX). La plateforme est située sur la communes de Rouvres (77).

La société SAS ANTROPE est une filiale de la société EIFFAGE ROUTE NORD EST, entreprise de construction et de travaux publics qui réalise tout type de métiers de terrassement, de la route et du génie civil, de la construction du neuf et de l'entretien et de la fabrication de matériaux routiers.

Dans un objectif de sécurisation de ses approvisionnements en granulats, la société EIFFAGE ROUTE NORD EST a souhaité posséder ses propres gisements au plus près des lieux d'utilisation (chantiers, centrales à béton, centrales d'enrobages...) et exploite à ce jour près de 100 carrières, ce qui représente 18 millions de tonnes de granulats produits par an.

La société SAS ANTROPE bénéficie de l'appui technique et matériel de la société EIFFAGE ROUTE NORD EST ainsi que de son expérience nationale en matière d'exploitation de carrières.

Enfin, la société SAS ANTROPE dispose également des **certifications et démarches** suivantes :

- **Marquage CE niveau 4 de certains produits** garantissant le contrôle de la production des granulats
- **Label RSE Niveau Progrès**. Le label implique qu'ANTROPE a mis en place un plan d'action relatif à la RSE, s'est fixée des objectifs et les mesure à l'aide d'indicateurs. Ces actions peuvent notamment avoir pour but de :
 - Dialoguer avec ses parties prenantes
 - Maîtriser ses impacts environnementaux (notamment bruit, poussières, eau, énergie)
 - Mettre en place des actions en faveur de l'économie circulaire (optimiser les ressources, recycler)
 - Agir pour la sécurité, la santé et la qualité de vie au travail de ses salariés
 - Contribuer au développement local et à l'aménagement durable du territoire
 - Acheter « durable » en achetant des produits locaux ou écologiques
 - Garantir la loyauté des pratiques commerciales

Ce référentiel s'appuie sur la norme ISO 26000 et comprend 36 thématiques regroupées en 5 axes : Gouvernance, Capital humain, Environnement, Clients consommateurs fournisseurs, Ancrage local.

1.2.3 Matériels de la société ANTROPE

Chacun des sites exploités dispose de son propre parc de matériel d'exploitation (chargeuses, tombereau, pelle, ...).

Pour le site de Francières, il est prévu l'usage des matériels mobiles suivants :

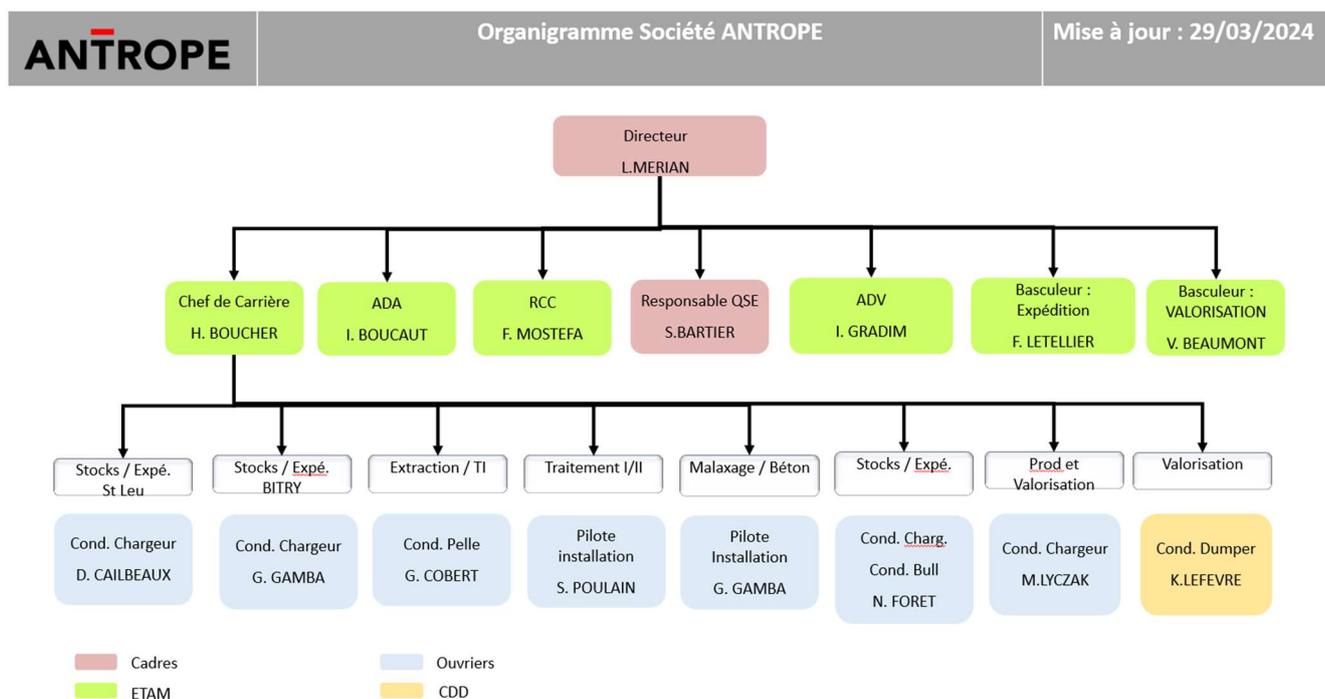
- Concasseur/crible
- 1 pelle avec pince béton

- 1 chargeuse pour l'alimentation et le déstockage
- 1 pelle pour l'alimentation et le déstockage
- 1 pont bascule

La liste du matériel fixe et mobile de la S.A.S ANTROPE est la suivante :

- 1 BRH BRV 45
- 1 BRH BRV 35
- 1 pelle 330 F
- 1 pelle EC 240
- 1 chargeuse 572 cat
- 1 chargeuse 580 avec pesée homologué
- 1 chargeuse 576 pesée homologuée
- 1 chargeuse 150
- 1 télescopique
- 2 ponts bascule
- 1 centrale béton ERCA
- 1 centrale SAE 300
- 1 centrale de concassage
- 1 scalpeur E7
- 1 cribreuse laveuse CDE 2005
- 1 Duster
- 1 Kangoo
- 1 Traffic
- 1 Clio
- 1 Volvo électrique

1.2.4 Organigramme de la S.A.S. ANTROPE



1.2.5 Capacités financières

Le capital est de 560 000 €. Il est détenu à 100% par le pôle routier d'EIFFAGE INFRASTRUCTURES dénommé EIFFAGE ROUTE.

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaire et du résultat net de la société sur les trois dernières années :

	2021	2022	2023
CA net (k€)	8 902	6 777	5 821
Résultat net (k€)	777	568	329

Tableau 1. Evolution du CA et du résultat de la société ANTROPE au cours des 3 dernières années

1.3 Conclusion

ANTROPE est donc en mesure d'assumer l'exploitation du site de Francières.

Ses résultats et les liens avec le Groupe lui assurent les capacités financières nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement de ses installations sur le site et lui permettent en particulier d'assurer une bonne gestion des sujets liés à l'environnement.